Bovins du Québec / Aôut 2004

Mettre en marché un bon veau

Anne-Marie Christen*

Une visite dans les encans du Québec montre qu'encore trop de jeunes veaux laitiers y sont amenés alors qu'ils n'ont que quelques jours et que certains de ces veaux sont sous-alimentés et en mauvaise condition physique. Ces jeunes animaux sont fragiles et font bien mauvaise figure auprès des acheteurs qui recherchent un veau solide et en santé. De plus, en étant commercialisés si jeunes, les veaux risquent de ne pas avoir les réserves suffisantes pour affronter les éléments auxquels ils sont confrontés lors de leur séjour à l'encan et dans leur nouvel environnement en atelier d'engraissement. Pourtant, il ne suffit que de quelques minutes par jour pour leur assurer un bon démarrage et une bonne santé.

Tout débute lors du vêlage

L'aire de vêlage est le lieu où se produit le premier contact entre le veau et son milieu. Il est donc primordial que cet endroit soit le plus propre et le plus sec possible parce que le veau est dépourvu d'anticorps à la naissance – il est très vulnérable. Après chaque vêlage, il faut enlever toute la litière, nettoyer et désinfecter l'aire de vêlage. Entre deux mises bas, il ne faut surtout pas utiliser cet espace pour les vaches malades.

Au moment du vêlage, il faut assurer à la vache un espace suffisamment grand pour qu'elle puisse bouger. Épandre une litière abondante, propre et sèche. Idéalement, le producteur est présent lors du vêlage et au besoin, il vérifiera la présentation du veau avant d'intervenir. Immédiatement après la naissance, le nombril du veau est désinfecté avec une solution contenant de 5 à 10 % d'iode et cette procédure sera répétée 12 heures plus tard. Cette simple opération aide à prévenir un grand nombre de maladies ultérieures telles que l'arthrite, les polyarthrites, la méningite et des septicémies (maladies attaquant plusieurs organes à la fois).

Logement

Le veau est ensuite séché et conduit dans un enclos individuel propre, à l'abri des courants d'air et couvert de paille. Il peut aussi être logé dans une hutte à l'extérieur. La paille sera préférée à la sciure de bois (ripe) car elle est exempte de poussière et plus hygiénique. L'ingestion de copeaux de bois peut bloquer les intestins et causer du ballonnement. Les copeaux peuvent aussi s'introduire dans le nombril et causer une infection. Cet enclos sera nettoyé régulièrement et ventilé. Toutefois, il faut éviter les fluctuations de température et l'humidité.

Le colostrum

Le premier aliment que le veau, mâle ou femelle, doit consommer dès les premières heures de vie est le colostrum de sa mère. Le transfert adéquat de

l'immunité passive par le colostrum dépend de trois facteurs : le moment où il est consommé par le veau, la quantité offerte et la qualité du colostrum.

Quand?
Le premier repas doit être servi **moins de deux heures après la naissance**. La vache fraîche vêlée est traite et le premier lait – colostrum - doit être donné au veau. Il ne faut pas attendre indéfiniment les traites subséquentes pour nourrir le veau car ce dernier peut absorber les anticorps du colostrum pendant environ 24 heures. **Recueillir et servir le colostrum dans une chaudière propre et avec des mains propres**. Si la chaudière ou les mains sont souillées, tous les efforts visant à partir un veau du bon pied sont alors anéantis. Il est aussi important de bien nettoyer le pis avant la traite.

Quantité?
D'une manière générale, on recommande de donner une quantité de colostrum qui se situe autour de 10 à 12 % du poids corporel du veau – un veau pesant 40 kg x 10 % = 4 litres de colostrum. Cette quantité étant trop importante pour être administrée en un seul repas, on peut la fractionner en deux. Donner la deuxième portion – réchauffée - environ six heures après le premier repas. Si le veau est trop faible pour téter, il faut utiliser un tube à gaver.

Qualité?
La qualité du colostrum se mesure d'abord à sa concentration en anticorps. Généralement, plus une vache est âgée, plus son colostrum est riche et varié en anticorps. À cette fin, un bon protocole de vaccination des vaches aide également à enrichir le colostrum. Il faut prêter une attention particulière aux veaux nés d'une taure. Leur offrir alors du colostrum de vaches adultes, que l'on sait de bonne qualité, et préalablement congelé. À l'œil, un colostrum de qualité est épais, crémeux et jaunâtre. Ne jamais offrir aux veaux un lait contenant des résidus d'antibiotiques, provenant de vaches ayant la mammite (très important pour les mammites à mycoplasmes) ou atteintes de maladies, telles la leucose ou la paratuberculose.
La seule façon de s'assurer de la qualité du colostrum est d'évaluer sa concentration en anticorps en mesurant sa densité, à la température de la pièce, avec un colostromètre ou un colostrodoseur. La densité minimale acceptable est de 1,055, soit environ 50g/l d'immunoglobulines.

Le lait entier
À partir d’environ trois jours, il est recommandé que l’alimentation du veau soit constituée de lait entier. L’apport quotidien de lait entier devrait être d’environ huit à 10 % du poids du veau. Pour un veau de 45 kg (100 livres), cela correspond à environ 4 kg (4 litres) de lait entier par jour, soit 2 litres par repas. Le lait sera frais et servi chaud (39-40°C), deux fois par jour à heure fixe. Pour vérifier la température du colostrum ou du lait, servez-vous d'un thermomètre à yogourt qui est peu dispendieux. Éviter de donner du lait froid au veau (ex. : dernier lait

obtenu de la dernière vache au bout du pipe-line) car il peut souffrir de diarrhée alimentaire.
La sous-alimentation du veau ou l'utilisation de poudre de lait mal diluée par un temps de brassage inférieur ou par une température de l'eau différente des recommandations du fabricant de l'aliment d'allaitement amèneront un veau plus faible et plus fragile à l'encan, ce qui en influencera beaucoup la valeur.

Transport
On recommande fortement d'attendre de sept à 10 jours d'âge avant d'envoyer un veau à l'encan. Le poids minimum sera de 45 kg (100 lb) et son nombril sera sec. Étant plus solide et plus pesant, le prix obtenu sera meilleur étant donné le bon état général de l'animal. On évitera de gaver le veau avant de partir de la ferme. Les acheteurs rejettent systématiquement les veaux pansus car le veau qui a reçu une trop grande quantité de lait juste avant son départ sera sujet à la diarrhée alimentaire dans les jours qui suivent.
Durant le transport, mettre ensemble les animaux de même poids et prévoir une bonne couche de litière propre surtout, isoler les veaux des vaches. Manipuler ces jeunes animaux avec grands soins car à cet âge, la démarche n'est pas encore ordonnée.
*agr., agente de développement et de recherche, FPBQ
Références : Le producteur de lait québécois, mai 2004, p. 31; Bovins du Québec, décembre 2001-janvier 2002, p. 18; Bovins du Québec, avril-mai 2001, p. 37; Le petit veau, fragile manipuler avec soin, carnet d'accompagnement de la vidéo, FPBQ, 1999.

Mettre en marché un veau en santé

Yeux : vifs, sans écoulement
Museau : humide, sans écoulement, ni toux
Oreilles : droites et alertes
Poils : propres et brillants
Parties arrières : propres, sans diarrhée
Nombril : sec, sans enflure ni infection
Articulations : sans enflure et non douloureuses, aucune boiterie
Pieds et membres : bien solides, de bons aplombs
Le colostrum et le lait entier sont servis, chaud, dans une chaudière propre
Si on doit traiter les veaux, on doit faire toutes les injections dans le cou ou au dessus de l'épaule mais jamais dans la hanche ou la cuisse. Choisir de préférence des produits vétérinaires à injection sous-cutanée, si possible.

Points à retenir

- **Le troupeau d'origine est vacciné contre les maladies usuelles (IBR, BVD, etc.)**
- **L'aire de vêlage sera propre et sèche et pourvu d'une litière abondante**
- **Le nombril sera désinfecté avec une solution d'iode de 5 à 10 %**
- **Colostrum : 4 à 6 litres par jour, chaud, durant les 3 premiers jours**
- **Lait entier: 4 à 6 litres par jour, chaud, jusqu'au départ de la ferme**
- **Les veaux sont logés individuellement dans un lieu sec et propre, sans courant d'air et humidité, sur une bonne couche de litière propre et sèche**
- **Les veaux devraient être âgés de 7 à 10 jours avant d'être transportés**
- **On ne doit pas vendre des veaux qui ont :**
  - **de la fièvre**
  - **un nombril enflé, mouillé ou infecté**
  - **des articulations enflées ou avec boiterie**
  - **de la diarrhée**
  - **de la tous ou qui respirent rapidement ou avec difficulté**